



## Règlement de la médiathèque

Notre médiathèque vous offre le plus grand fonds de documents en français à Shanghai, avec 22000 titres. Une équipe professionnelle vous accueille 6 jours sur 7 sur nos deux différents sites.

**22000** documents

**20000** livres

**40** titres de presse française

**2000** DVD et CD



### Heures d'ouverture :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
\	10:00 - 18:00				10:00 - 17:00	

\*Fermeture le lundi, les jours fériés, Noël et lors des intersessions de l'AFS.



### Contactez-nous :

mediatheque.shanghai@afchine.org

Médiathèque de Hongkou  
6e étage, 297 Wusong lu  
021-63575388 ext. 115

Médiathèque « Le Petit Prince » de Xuhui  
3e étage, D6, 39 Hongcao lu  
021-63575388 ext. 208



### Frais d'inscription :

La consultation sur place est gratuite.

Un/e apprenant(e) de l'Alliance Française de Shanghai doit montrer sa carte.

Un/e lecteur(trice) extérieur(e) doit apporter sa pièce d'identité et une photo papier pour la carte de lecteur.

	Frais d'inscription (en espèces)	Caution (en espèces)
Carte individuelle (Etudiant de l'AFS)	Gratuit	300 RMB
Carte individuelle (Extérieur)	1 an = 200 RMB 6 mois = 100 RMB	300 RMB
Carte famille (Extérieur)	1 an = 200 RMB 6 mois = 100 RMB	500 RMB

\*Réduction (sur présentation d'un justificatif) : Etudiants : 1 an = 50 RMB Professeurs de FLE : 1 an = 100 RMB



Si votre carte d'étudiant AFS est expirée et que vous voulez encore emprunter des documents, SOIT vous êtes inscrit à un nouveau cours et pouvez renouveler votre carte de lecteur gratuitement, SOIT vous devez payer les frais d'inscription en tant que lecteur extérieur.

Si vous ne demandez pas la restitution de la caution de manière explicite, et après constat de non-utilisation de votre carte de lecteur pendant deux ans après sa date d'expiration, votre caution ne vous sera pas restituée.



### Nos services en ligne :

Culturethèque :

En vous inscrivant à la médiathèque, vous avez accès gratuitement à la plateforme de ressources numériques francophone « Culturethèque » (inscriptions en ligne sur : [www.culturetheque.com](http://www.culturetheque.com) ).



### Règles de prêts des documents :

Carte individuelle	Carte famille
6 documents (dont 1 DVD maximum)	12 documents (dont 1 DVD maximum)

\* Les prêts sont cumulables sur les deux sites. Possibilité de rendre ou prolonger les documents dans l'un ou l'autre de nos centres.

\* Les documents marqués d'un point rouge sont exclus du prêt (dernier numéro des revues, dictionnaires et encyclopédies, etc.)

#### Durée des prêts :

3 semaines	1 semaine
livres, BD, revues, CD	DVD

#### Prolongation :

Les documents peuvent être prolongés 1 fois à partir de la dernière semaine de prêt, SAUF les DVD et les documents réservés. Vous pouvez demander la prolongation par téléphone ou par courriel en mentionnant votre numéro de lecteur.



### Devoirs du lecteur :

En s'inscrivant à la médiathèque, le lecteur s'engage à :

#### Prendre soin des documents

Nous vous remercions de faire attention aux documents empruntés et de ne pas écrire dans les livres.

Toute dégradation ou réparation non signalée, lors de l'emprunt ou du retour du document, vous sera attribuée et donnera lieu à amende.

#### Respecter la durée du prêt

Chaque retard entraîne une amende de 1 RMB par jour de retard. Les documents en retard ne peuvent pas être prolongés. Vous ne pouvez pas emprunter si vous avez des documents en retard non rendus.

Si vous êtes en retard depuis plus de 2 mois et sans nouvelles de votre part, nous sommes en droit de conserver votre caution.

#### Rembourser les documents perdus ou abîmés

Chaque document abîmé et rendu inutilisable doit être remboursé (ouvrage déchiré ou crayonné, disque cassé ou rayé ainsi que chaque document, ou partie de document, perdu).

Règles de remboursement :

- Document imprimé ( livre, BD, revue, etc.) : rachat du document ou paiement en RMB.

- Document multimédia (CD, DVD) : paiement en RMB (rachat en Chine impossible pour des raisons de droits d'auteurs).

\* Au prix d'achat : 1 euro = 10 RMB

#### Respecter l'environnement de la médiathèque

Pour que tous les lecteurs puissent profiter de la médiathèque quel que soit l'usage qu'ils en font (travail, lecture détente), merci de respecter les règles suivantes : ne pas boire ou manger dans la médiathèque/ ne pas jeter les débris par terre / parler à voix basse / mettre votre portable sur silencieux et sortir pour répondre à vos appels / utiliser des récipients fermés pour vos boissons et ne pas les mettre sur la table.